

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KYDAI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré, Cité
BATIM Star 16, Lot 89, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYDAI SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- Développement d'applications informatiques
- Promotion de solutions informatiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré, Cité
BATIM Star 16, Lot 89, Ilot 3

Dirigeant(s) M KAUL GNAGNE DOMINIQUE (COGÉRANT), M KONAN RICHMOND LÉANDRE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04165 du 17/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52256/GTCA/RC/2023 du 17/07/2023

